

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : ANNIVERSAIRE. — BULLETIN POLITIQUE, X. — COURSE AUX NOUVELLES. — QUESTION OUVRIÈRE, Robert. — L'INDIGNATION, J. M. D. — FEUILLETON, Ch. Deslys. — LE TONKIN, Augustin Rémy. — MUSÉE COMMERCIAL, Duchâtel. — CONGRÈS NATIONAL. — COURRIER DE MARSEILLE, A. de Pomègues. — BATAILLON DE LA CROIX-ROUSSE, Jean de Lyon. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R.

L'ÉCLAIR entre aujourd'hui dans sa cinquième année d'existence. A son début, nos adversaires, et même grand nombre de nos amis, lui comptaient quelques semaines, ou tout au plus, quelques mois d'existence. Or, voici quatre ans qu'il est sur la brèche, et depuis lors, il s'est organisé, répandu, accentué, de telle sorte qu'il est aujourd'hui même aussi vivant qu'au premier jour.

Ce succès nous le devons au dévouement inépuisable de catholiques intelligents et courageux.

Nous le devons à de dévoués jeunes gens, à des hommes expérimentés, à de grands noms enfin qui ne demandent qu'à faire un peu de bien dans l'ombre.

Nous le devons enfin à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, qui, nous en sommes certains, nous favoriseront encore comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour.

Mais, « succès oblige » tout aussi bien que noblesse, aussi nous proposons-nous de faire plus que jamais tout notre possible pour y répondre.

Depuis notre fondation bien des événements de la plus haute gravité ont ébranlé le sol de la patrie. Nous avons vu, dans le cours d'une seule année, tomber à la fois le chef de la troisième République, Gambetta, et avec lui, notre premier général, Chanzy. A peu de temps de là, le maître du journalisme au XIX^e siècle, Louis Veuillot, les suivait dans la tombe. Enfin Dieu nous enlevait tout à coup ce roi, l'honneur du catholicisme qu'il défendait, et l'espérance de la patrie.

Ce que Dieu nous réserve encore nous pouvons à peine l'entrevoir du sein des ténèbres qui nous entourent. Mais ce que nous savons, c'est que la lutte a plus que jamais besoin de soldats, et que nous restons à notre poste.

Ce que nous savons, c'est qu'aujourd'hui comme toujours la monarchie catholique peut seule sauver la patrie de sa ruine.

Ce que nous savons, c'est que le peuple, indignement joué par des ambitieux de bas étage, souffre et cherche un chemin qui le conduise au port.

Ce chemin, nous, dont la seule ambition est d'éclairer et d'instruire, ce chemin nous le lui montrerons.

Chaque semaine paraîtra dans nos colonnes une étude pratique et à la portée de tous sur les questions ouvrières.

Comme notre but n'est pas de parvenir, mais de faire le bien, nous ne bercerons pas le peuple de vaines espérances, mais nous lui dirons simplement ce qu'il peut, ce qu'il doit faire pour son bonheur.

Puisse-t-il croire à ceux qui l'aiment vraiment, qui ne le flattent point, qui au besoin même ne craignent pas de le blâmer

hautement; et alors cette pléiade d'incapables et d'ambitieux qui le rabaissent et le ruinent tombera dans le juste oubli qu'elle mérite.

Il est trois grandes choses que sapent à plaisir les francs-maçons et tous ceux qui leur obéissent : La religion, la patrie et la famille. Puisse le peuple comprendre que le salut et le bonheur ne sont que là. Puisse-t-il travailler à la régénération de ces seules admirables et vraiment éternelles institutions ! Puisse-t-il enfin, en attendant leur inévitable et splendide résurrection, combattre à nos côtés, sous cette sublime devise : *Pour Dieu, la famille et la France !*

BULLETIN POLITIQUE

Mardi a commencé à la Chambre l'interpellation sur le Tonkin et c'est M. Granet de l'extrême gauche, qui le premier a engagé la lutte avec le ministère. Son discours a été un exposé assez net de la triste situation que nous a faite la politique gouvernementale et une critique assez fondée des fautes impardonnables de notre diplomatie.

La réponse de M. Challemel-Lacour, au contraire, a été de l'avis de tout le monde évasive et embarrassée, et on la considère généralement comme un véritable échec pour le cabinet. A l'heure où nous écrivons, la discussion n'est pas encore terminée, et il est difficile de prévoir l'issue du débat, que l'intervention de Clémenceau et de Ferry peut complètement transformer. Mais il paraît à peu près certain que le ministère est assuré d'ores et déjà d'une majorité respectable, et obtiendra, cette fois encore et malgré tout, un vote de confiance. Et cela non pas que les explications par lui fournies à la tribune aient été satisfaisantes, loin de là. De plus les révélations du marquis de Tseng n'ont fait qu'embrouiller davantage ce qui était loin d'être clair auparavant. Mais la Chambre sent l'édifice républicain si vermoulu, si ébranlé, si chancelant, qu'elle a peur de le renverser complètement en en troublant l'équilibre, c'est-à-dire en provoquant la chute du ministère.

M. Ferry est donc encore probablement pour quelques mois aux affaires, et la démission de Challemel-Lacour qu'on donne comme possible ne modifiera guère l'homogénéité du cabinet. Le président du conseil se chargera alors des affaires étrangères, et laissera à Paul Bert ou à un Duvaux quelconque le portefeuille de l'Instruction publique, pour s'occuper exclusivement de la direction générale de notre politique extérieure et intérieure.

La besogne d'ailleurs ne lui manquera pas à ce double point de vue. Car si en Europe depuis le discours prononcé à Vienne par le comte Kalakoy, la situation semble se détendre un peu dans un sens favorable au maintien de la paix, en Orient au contraire tout fait présager des hostilités prochaines, et nos relations avec la Chine, chaque jour plus difficiles, paraissent être sur le point d'être rompues définitivement. Nos ministres ont en effet agi de telle sorte que nous sommes aujourd'hui acculés dans une véritable impasse et réduits à choisir

avec le Céleste Empire entre une déclaration de guerre ou une reculade. Or le dernier de ces deux partis, bien qu'habituel aux républicains, l'indemnité Shaw en fait foi, pourrait bien cette fois paraître trop honteux à nos pseudo-patriotes de la Chambre, et il faudra alors s'en remettre au sort des armes. Or, on sait que depuis longtemps la Chine prépare des armements formidables; elle dispose d'une armée de plus de 100,000 hommes équipés et instruits à l'européenne, et nous nous trouverons ainsi en face d'une expédition lointaine, périlleuse, aux chances incertaines et devant absorber, encore en pure perte peut-être, nos soldats et notre or.

Électeurs républicains, voyez et méditez, c'est là votre ouvrage ! X.

COURSE AUX NOUVELLES

L'Eglise de France vient de faire une douloureuse et grande perte. Son Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, a rendu son âme à Dieu dimanche dernier, 28 octobre, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Mgr de Bonnechose avait été très heureusement préparé aux œuvres qui ont signalé son long épiscopat et au rôle considérable qu'il a rempli dans l'Eglise de France. De son passage dans la magistrature, il avait gardé l'amour de la justice, le sentiment de l'autorité et la connaissance des hommes et des affaires.

Successivement évêque de Carcassonne et d'Evreux, puis archevêque de Rouen, Mgr Bonnechose fit admirer les ressources de son esprit net et ferme, sa grande expérience et son tact parfait en rétablissant l'ordre et la paix, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Le Puy. — Nous apprenons avec plaisir que la santé de Mgr Le Breton continue à s'améliorer.

La robuste constitution du prélat fait espérer un rétablissement complet; la paralysie dont il avait été frappé, il y a quelque temps, semble disparaître.

Messe de départ. — Samedi prochain 10 novembre, à 8 heures du matin, à l'occasion du départ des engagés conditionnels et des conscrits de la classe de 1882, messe solennelle en la chapelle de Notre-Dame des Soldats, rue de la Part-Dieu, n° 88.

Les parents peuvent y assister et il serait à désirer que tous ceux qui accompagneront ces jeunes gens s'approchassent de la sainte table, ce serait pour ces derniers d'un bon exemple et un encouragement pour les luttes qu'ils auront à soutenir. La messe sera suivie d'une courte allocution.

Facultés catholiques de Lyon. — M. le chanoine E. Blanc, professeur à l'Ecole supérieure de théologie, reprendra le samedi 10 novembre, à 3 heures, son cours d'Histoire de la Philosophie contemporaine. Les premières leçons seront consacrées à l'examen critique de la Philosophie de Cousin.

M. l'abbé Dadolle, chargé du cours d'Apologétique chrétienne, à la même école, traitera, tous les mardis, à deux heures et quart, à partir du 5 novembre, de l'Eglise et du Rationalisme contemporain. Sa première leçon roulera sur la Situation de l'Eglise en face du rationalisme, au dix-neuvième siècle.

A la Faculté des Lettres, à dater du 6 novembre, reprendront les cours d'histoire, qui auront lieu le samedi, à 2 heures; le cours de géographie, qui se fera le mardi, à 10 heures,

et le cours de littérature étrangère, qui aura lieu également le mardi, à 3 heures 1/4.

A la Faculté des Sciences, M. l'abbé Ducrost, professeur de géologie, fera une conférence tous les quinze jours, à 1 heure 1/4, il commencera le mardi 6 novembre, et traitera la question du Transformisme.

Des cartes d'auditeur pour ces divers cours ou conférences sont délivrées au Secrétariat général, rue du Plat, 25, où on est prié de se faire inscrire.

Messe du Saint-Esprit. — Le général Campenon, exécuteur servile de la politique anti-religieuse, vient de décider, d'accord avec son collègue de la Justice, qu'aucune escorte militaire ne sera fournie aux compagnies judiciaires pour la messe du Saint-Esprit.

A bientôt l'interdiction absolue de ces prières solennelles adressées à Celui qui est la source de tout droit et de toute justice.

Prodigalité républicaine. — Il existe à la Faculté de médecine de Lyon six chaires de chimie... Six chaires de chimie pour 250 étudiants.

Voilà qui peut donner une idée des abus honteux qui se produisent sous notre gouvernement dit républicain.

Ces six chaires de chimie sont données à des frères et amis aux dépens de ces malheureux contribuables sur lesquels s'acharne comme un vampire l'avidité maçonnique et républicaine.

Pornographie et République. — Il y a en ce moment sous toutes les formes une telle explosion de pornographie que M. Sarcey lui-même s'en émeut.

Comment ne pas constater que le progrès de cette littérature immonde coïncide avec celui de la république radicale et antichrétienne? C'est elle qui a éveillé et encouragé les passions hideuses et malsaines. C'est elle aussi, qui, absorbée par sa guerre contre Dieu, tolère avec indifférence toutes ces ignominies.

Élections législatives. — Les électeurs de Belley et de Lods sont convoqués pour le 25 novembre à l'effet d'élire un député. M. Maujan, capitaine démissionnaire, ancien secrétaire de Thibaudin, a accepté la candidature qui lui était offerte par un comité radical de l'arrondissement de Lods. Thibaudin a enfoncé Labordère, Maujan l'emportera sur Thibaudin.

M. Paul Bert. — Le groupe ministériel par excellence, l'Union républicaine, vient de nommer président, avec une unanimité significative, M. Paul Bert.

Ce fait ne suffit-il pas à montrer l'impossibilité où serait le cabinet, même s'il le voulait, de s'arrêter dans la politique de persécution religieuse?

La dynamite. — Les explosions reviennent à l'ordre du jour. Ces jours derniers une bombe éclatait à Lyon, à côté du café du Rhône, rue Gasparin.

Lundi, à Montceau-les-Mines, une détonation de dynamite se faisait entendre chez l'ingénieur Michalowski, au quartier du Belair. L'explosion a produit un trou en terre; il n'y a pas eu heureusement d'autres dégâts que des vitres brisées.

Alliances royales. — Les nouvelles de Saint-Petersbourg annoncent que dans les cercles politiques on exprime le désir de voir le second des frères de l'empereur Alexandre III, le grand-duc Alexis, épouser la princesse Amélie d'Orléans, l'aînée des filles de M. le comte de Paris.

On considère cette alliance comme de nature à resserrer les liens qui unissent la Russie et la France, en vue de l'éventualité du rétablissement de la monarchie.

Le grand-duc Alexis a 33 ans, et la princesse Amélie, 18 ans.

A la rescousse. — Nous voyons avec plaisir l'apparition de nouveaux organes royalistes, citons notamment : le *Moniteur de la Nièvre*, qui vient de paraître à Nevers ; le *Nouvelliste* de Toulouse. L'un et l'autre déclarent qu'ils combattront pour les principes monarchiques personnifiés, depuis la mort du Comte de Chambord, par M. le Comte de Paris.

On ne dira pas que la presse royaliste est en train de disparaître.

Salut et honneur à ces nouveaux frères.

Amérique du Sud. — Vers le milieu de mai vont partir évangéliser les peuplades de la Patagonie vingt prêtres Salésiens et douze sœurs de Marie-Auxiliatrice. Nous donnerons la semaine prochaine le pressant appel que fait à la France chrétienne le R. P. DOM BOSCO au sujet de cette mission.

Nous devons tout d'abord informer les personnes qui désireraient s'unir d'intention pour obtenir de Dieu les grâces nécessaires à ces nouveaux apôtres de sa parole, que les messes de départ seront dites : le samedi, 10 novembre pour les missionnaires Salésiens et le dimanche 11 pour les sœurs de Marie-Auxiliatrice.

Bravades et Lâchetés. — La campagne dirigée par le ministère contre la messe du Saint-Esprit cause une grande joie dans la presse ultra radicale. Tel journal y voit l'occasion de blasphèmes ignobles que nous répugnons à reproduire, mais qui sont un digne commentaire de la conduite du gouvernement. Il est vrai que cette même presse n'épargne pas pour cela au ministère une seule de ses attaques.

Fortune républicaine. — Notre bilan est effrayant, dit le *Rappel*, nos tissus de soie tombent de 477 millions en 1873 à 245 millions en 1881 ; les fils de lin et de chanvre, de 25 millions en 1872 à 4 millions en 1882 ; les meubles, de 34 millions à 25 millions ; la parfumerie, de 11 millions à 7 millions ; enfin, les articles de l'industrie parisienne, de 10 millions à 800.000 fr.

Le *Moniteur universel* va plus loin et précise le déficit total du budget. Le chiffre serait d'après les documents officiels, de 587.870.000 francs.

Le Musée des familles, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1er novembre 1883 : *Dans mille ans*, par Emile Calvet. — *Histoire lugubre d'un parapluie*, par A. Genevay. — *Un premier voyage en mer*, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — *Carnet d'une femme du monde*, par Luciole. — *Lectures et Souvenirs : Le Boulevard du Temple avant la Révolution*, par Victor Fournel. — *Lettres sur le théâtre*, par Henry de Bornier. — *Chronique, histoire de la quinzaine*, par A. de Villeneuve. — *Correspondance et concours*, par Eugène Muller. — Illustrations par Nèhlig, Ferdinandus, Ginos, Gaillard, etc. Prix d'abonnement : Paris, un an, 14 fr. Départements, 16 fr., à la librairie, CH. DELAGRAVE, 45, rue Soufflot, Paris.

Le Portrait du Roi. — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 400 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Nominations dans le clergé. — Par décision de S. E. le Cardinal-Archevêque :

M. Vernet vicaire de Burdigne, a été nommé vicaire à Guinzier.

M. Béal, ancien professeur, a été nommé vicaire à Saint-Médard.

La Question Ouvrière

III

L'inégalité des conditions humaines est un mal que tout le monde voit, que beaucoup déplorent, que quelques-uns s'efforcent d'atténuer, et que pourtant on ne détruira jamais. Le Christ nous a dit : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; » il ne faut pas essayer de donner un démenti à la parole divine. Cependant, nous pouvons, nous devons même, dans la mesure de nos forces, combattre les ravages de la misère et soulager les souffrances d'autrui. Ce n'est pas pour qu'ils se complaisent et s'endorment mollement dans leur félicité que la Providence a doté certains hommes de la puissance et de la richesse : c'est pour qu'ils en fassent profiter leurs semblables, et si le simple jeu des affaires humaines, un seul tour de ce que les païens appelaient la roue de la fortune, ne remet pas toujours, sur cette terre, les gens à leur place, en élevant aux uns celui qui gémissait dans la poussière, et en jetant, au contraire, dans la boue, celui qui brillait au premier rang, Dieu un jour demandera compte aux riches des talents qu'ils auront enfouis en eux-mêmes, ou fait fructifier pour eux seuls.

Cesera là une des premières manifestations de sa justice, justice toujours égale, malgré son apparente partialité, mais maintenue, dans quelle admirable mesure, vous le voyez, par les exigences de notre propre liberté. Ne faut-il pas, en effet, que parmi les hommes, les uns soient toujours libres de donner à leurs frères plus malheureux une part de leur superflu, de rétablir sans y être contraint, par un simple mouvement de leur charité, l'équilibre social rompu, et de s'acquiescer ainsi des mérites et des récompenses ? Ne faut-il pas ensuite que les autres souffrent ; pour trouver dans la misère et dans la douleur noblement supportées un droit au bonheur éternel ? Oui, certes, et nous devons admirer l'infinité sagesse du Créateur, puisque les premiers, qu'il a gratifiés d'une plus forte dose de liberté, sont ceux aussi qui ont après tout, quoiqu'il paraisse, le rôle plus difficile et la plus lourde responsabilité. Ce sont eux qui forment ces classes dirigeantes auxquelles samedi dernier, je faisais appel pour arracher l'ouvrier des griffes de la maçonnerie ; ce sont eux qui doivent aux autres exemples asile et protection. Ils ont bien rempli dans le passé ce triple devoir.

L'église et la royauté représentèrent longtemps à elles seules les classes dirigeantes, et on les vit, appuyées l'une sur l'autre, traverser lentement le monde en répandant les bienfaits sur les classes pauvres et laborieuses. L'église se souvenait, comme elle s'en souviendra toujours, qu'elle avait eu pour fondateur le fils d'un charpentier, et ce fut son ingénieuse charité qui fonda tout à la fois les premiers hôpitaux et les premières sociétés de secours mutuels.

Les rois, de leur côté, prirent l'ouvrier sous leur patronage, et créèrent, pour ainsi dire, en collaboration avec lui l'industrie française. Les établissements de saint Louis, les règlements

des métiers, l'institution des corporations montrent quelle longue et ancienne intimité relie à la monarchie l'histoire économique de la France. Depuis lors, nos rois se sont toujours montrés jaloux de ce titre de protecteurs des ouvriers, et je n'apprendrai rien à personne en rappelant avec quelle sollicitude particulière M. le comte de Chambord, notre roi d'hier, s'est occupé pendant toute sa vie, des ouvriers et de la question ouvrière ; avec quelle ardeur M. le comte de Paris, notre roi de demain, a applaudi chez les peuples étrangers et chez nous, au développement des classes laborieuses et aux tentatives faites pour améliorer leur sort. Faut-il raconter aussi comment, à l'instigation du pape, et avec les encouragements de M. le comte de Chambord, des hommes généreux et dévoués ont fondé en France ces cercles catholiques d'ouvriers, dont les membres, je crois, l'avoir dit, vont, dans quelques jours, se réunir à Lyon même en congrès, et qui forment déjà une œuvre si puissante et si utile ?

Non, je ne veux pas insister. La rapide esquisse que je trace ici ne me permet pas d'aborder les détails, et d'ailleurs, le peuple qui comprend combien il a été aimé, et comment il a été servi, sait, du reste, que chez les classes dirigeantes d'autrefois, ces traditions charitables sont un dépôt sacré, religieusement conservé et religieusement transmis.

ROBERT.

L'Indignation

Les édiles parisiens qui ont reconstruit l'Hôtel-de-Ville, palais du peuple, n'ont pas jugé à propos de relever les Tuileries, palais des rois, et ils ont bien fait ; la démocratie n'a pas besoin de trône ; elle peut s'asseoir indifféremment sur une barricade ou dans la boue ; elle date de 93.

Que lui importent les traditions et les souvenirs ! elle renie tout le passé, les titres d'honneurs et les monuments de gloire ; que dis-je, elle veut les détruire afin d'élever sur les ruines de la monarchie, une France nouvelle ; et si dans ce travail de démolition elle rencontre des conservateurs, elle leur déclare comme à des ennemis, une guerre implacable. Déjà nous avons vu le marteau de ses francs-maçons frapper à coups redoublés la religion, base fondamentale, la magistrature et l'armée, soutiens et contreforts de l'édifice social ; et à mesure que ces murs séculaires s'écroulent, la France républicaine apparaît sur les ruines, d'abord enveloppée de langes, mais peu à peu elle se montre dans son affreuse nudité. Ne lui demandez pas son origine, elle n'a pas de généalogie : *ni Dieu, ni Roi* ; ou plutôt elle se glorifie d'avoir pour père des bourreaux, et pour mère la Révolution.

L'enfant terrible, fils de Brutus, a grandi et ne peut plus dissimuler ses instincts féroces, ses appétits sanguinaires ; il enfonce la porte des couvents et brise les croix, c'est lui qui hurle ce cri de guerre : Le cléricisme, c'est l'ennemi ; c'est lui qui, levant sa tête hideuse, s'écrie : Place aux couches inférieures.

Bientôt nos gouvernants jouiront du fruit de leur travail, et dès maintenant ils peuvent contempler la France nouvelle, la France façonnée à leur manière, une France républicaine si avilie et si déshonorée qu'elle ne peut descendre plus bas, elle est à leurs pieds.

Triste spectacle qui ne laisse pas même la

consolation de répéter : *Tout est perdu fors l'honneur.*

Mais nous, les fils de saint Louis, qui n'avons pas répudié le patrimoine de nos ancêtres, témoins des hontes de notre patrie, ne sentons-nous pas le sang des preux chevaliers bouillonner dans nos veines ? Depuis plusieurs années nous avons porté le joug de la patience et de la résignation, nous avons surmonté bien des dégoûts, supporté de cruelles humiliations, accepté de durs sacrifices ; faut-il encore tendre les mains pour recevoir des menottes ? On a chassé nos religieux, enlevé aux malades les consolations de la Sœur de charité, et aux mourants les secours de la religion ; l'armée a été déshonorée et le sanctuaire de la justice profané ; l'âme de nos enfants a été livrée à la morale civique des Paul Bert, la France descendue au dernier rang des puissances européennes, s'en va jouer son dernier sou dans le Tonkin pour quelques chinoïseries, sans savoir comment elle pourra équilibrer son budget, et ou nous croit encore capables de faire de nouveaux sacrifices sur l'autel de la République ? Non, non, l'heure de l'indignation a sonné, et c'est la patrie elle-même qui se lève meurtrie et déshonorée pour exciter ce juste sentiment. L'indignation, c'est la révolte de la conscience qui s'écrie : J'ai fait mes dernières concessions je n'irai pas plus loin.

Quand la lave a longtemps bouillonné dans le sein de la terre elle se dilate, secoue la montagne et entrouvre ses flancs pour s'échapper en torrents de feu : telle est l'indignation quand elle déborde d'un cœur généreux qui ne peut plus la contenir. Les Harangues de Démocritès et les Catilinaires de Cicéron n'étaient-elles pas semblables à ces volcans qui jettent l'épouvante et font trembler ? C'était l'indignation patriotique dans sa plus énergique expression, et les accents indignés de l'orateur grec, réveillèrent les Athéniens de leur indolence et le *Quo usque tandem abutere patientia nostra* de Cicéron sauva Rome de la conjuration de Catilina. Un peuple qui a perdu le sentiment de sa dignité, un peuple qui ne sait plus s'indigner, est condamné à n'être qu'un vil troupeau d'esclaves.

Ah ! sans doute, nous ne sommes pas encore descendus à ce dernier degré. Ils étaient indignés les membres du barreau qui ont plaidé si fièrement la cause des expulsés ; ils étaient indignés les magistrats qui n'ont pas voulu sacrifier leur indépendance pour rendre des services ; ils étaient indignés ces pères de famille qui ont créé les écoles libres ; ils étaient indignés les généraux qui ont refusé le triste honneur de chasser les princes de l'armée ; ils étaient indignés ces pauvres malades qui n'avaient que leurs larmes pour dire qu'on ne remplace pas le dévouement de la sœur par les services des mercenaires ; il était indigné celui qui a lancé du haut de la tribune, cette terrible apostrophe : *Vous êtes le dernier des lâches, etc.* : ils sont indignés sans doute tous ceux qui se fient à des promesses pleines d'hypocrisie et de mensonge, n'ont éprouvé que des déceptions ; mais il faut communiquer cette indignation, il est absolument nécessaire qu'elle se répande comme une contagion salubre, ce n'est pas assez de la distiller goutte à goutte avec la plume, il faut surtout la faire vibrer dans les accents d'une parole émue, et particulièrement dans les campagnes ; le paysan lit peu ou ne comprend pas ; il ne sait, ni tout le mal qui a été fait par la République des républicains, ni tous les désastres qu'on prépare, et quand il s'en apercevra, ce sera trop tard. Disons, répétons donc, comme Danton, en chan-

LA PIÈCE DE TOILE

PAR
CHARLES DESLYS

« Au tour de Catherine !... Va l'embrasser... et de ma part de Désormais, je la considère comme ma fille ! »

Cette entrevue suprême, oh ! je vivrais cent ans que je n'en oublierais pas les émotions ! Nous pleurâmes d'abord comme deux enfants. Puis il y eut une éclaircie de gaieté... rayon de soleil entre des nuages !

« Bon espoir ! me dit-elle. Tu me reviendras, ami... Ton père consent... Nous serons heureux ! »

Et, découvrant la fine pièce de toile aux trois quarts enroulée déjà sur le cylindre du métier :

« Tu vois, le travail avance ! Courage ! En poussant la navette chaque soir, je prierai pour toi ! »

Au dernier moment, nous étions graves et recueillis l'un et l'autre. L'heure du départ sonna. Je prononçai le mot d'adieu...

« Non pas adieu... Au revoir ! » répondit-elle avec une assurance qui m'étonna tout d'abord.

Mais elle ajouta, tandis que son regard croyant, se levait vers la voûte étoilée :

« Ou sur la terre ou dans le ciel ! »

A l'heure dite, j'étais de retour à mon poste.

Que vous dirai-je ? monsieur. J'étais à Reichshoffen, et ce nom-là dit tout. La déroute m'entraîna vers Châlons. Il fallait des messagers capables de parvenir jusqu'au maréchal Bazaine. Je m'offris. J'arrivai, mais ne pus ressortir, enfermé, cerné, traqué comme les autres ! Oh ! ceux-là qui ont assisté à l'agonie de Metz, ceux-là seulement connaissent ce que c'est que la misère et le désespoir !

Et, par-dessus tout, cette torture de se répéter incessamment :

« Pas de nouvelles !... Rien !... Mais que sont-ils devenus là-bas, au pays ? »

III

DRÔLERIES PRUSSIENNES.

Né par ce souvenir, Joseph avait fait une courte pause. Il reprit :

Notre contrée fut la dernière envahie. Déjà l'hiver sévissait dans toute sa rigueur, déjà la neige couvrait les chemins.

Ils attendirent une victoire certaine avant de franchir ces crêtes, ces ravins boisés, ces passages si faciles à défendre et que pourtant on n'a pas défendus !...

Non ! ils arrivèrent librement, ce qui leur causait une certaine appréhension. Aussi faisaient-ils les bons apôtres ! « Nous ne continuons la guerre que contre le gouvernement... nous respectons les personnes et les propriétés. » Ils avaient peur que le patriotisme de nos forestiers et de nos montagnards

ne se réveillât à l'appel de quelque chef dirigeant enfin les colères.

Leur conduite restait donc à peu près supportable dans les villages, mais ils se rattrapèrent sur les fermes et les maisons isolées.

L'école sectionnaire se trouvait dans une situation des plus dangereuses, et maintes fois déjà le vieil instituteur avait tremblé, surtout pour sa fille.

Certain jour, un régiment de cavalerie passait. Des hommes du Nord, aux figures rugues et hargneuses. Nicolas Remy les regardait par le coin d'une vitre, tout en faisant signe Catherine de rester à l'écart.

Il commençait à se rassurer ; le corps principal avait disparu, l'arrière-garde disparaissait à son tour, lorsque quelques trainards se montrèrent de l'autre côté, attendant à dessein leur marche.

En effet, arrivés devant l'école, lancèrent leurs chevaux dans le tronçon qui se raccorde à la route, mirent pied à terre devant la porte, l'enfoncèrent et se répandirent dans la maison.

Elle fut aussitôt dévalisée. Les menus objets, la pendule, le linge, la batterie de cuisine, tout y passa. Ils avaient des sacs et, pour les suspendre à l'arçon de selle, des courroies préparées d'avance. Ah ! quels emballleurs !

Catherine avait retenu son grand-père, qui voulait protester, se défendre. A quoi bon ! Ils étaient cinq, dont une espèce de brigadier, plus rapace et plus brutal encore que les autres.

Il s'était adjugé la pièce de toile.

A son tour, Catherine eut un élan, quelques mots

de résistances. Songez donc, c'était sa dot qu'on emportait. Le vieillard se jeta au-devant d'elle et lui fit un rempart de son corps. Ils furent insultés, menacés. On leur tira même des coups de revolver. La trace des balles se voit encore sur les murailles. Finalement, avec des éclats de rire, les voleurs enfourchèrent leurs montures et déguerpirent au galop.

Le père Remy suffoquait, exaspéré. Il eut la folie de vouloir poursuivre les misérables, et courut sur la route, en les maudissant. Mais au bout de quelques pas, une faiblesse l'arrêta, il tomba sur la neige, évanoui, comme mort.

Depuis un quart d'heure, sa petite fille se désespérait, impuissante à le ranimer, trop faible pour le rapporter à la maison, lorsque, du côté par lequel étaient venus les Allemands, une berline arriva.

Il s'y trouvait deux messieurs, deux Anglais, portant le brassard de Genève.

On n'a jamais su leurs noms. L'un devait être un personnage d'importance, vous en avez tout à l'heure la preuve ; l'autre, un médecin, correspondait avec la presse de Londres. J'ai su plus tard, à Vienne, qu'il se nomme des reporters.

C'était de ceux-là surtout que les Prussiens avaient peur. Quand nos feuilles nationales divulguèrent leurs brigandages, ils étaient furieux et s'en défendaient tant bien que mal en alléguant l'exagération. Le dépit des vaincus. Mais ces grands journaux anglais, dont les récits devaient paraître bien plus véridiques et qui se lisent dans tout l'univers. Ah ! ah ! voilà ce qui déshonorait bien autrement les vainqueurs !

(La suite au prochain numéro.)

geant un mot : « De l'indignation, toujours de l'indignation, et encore de l'indignation » ; qu'elle préside aux nouvelles élections, qu'elle soulève comme un seul homme, ceux qui n'ont pas le courage de se lever pour aller à l'urne ; que dans chaque département elle arrive aux oreilles des députés comme le bruit d'un flot menaçant qui va renverser leur barque. Soyons unis, pour le salut de la France, pas de distinction de partis, l'indignation est l'arme de tous les hommes de cœur. J. M. D.

Le Tonkin

Enfin, la vérité commence à se faire jour dans cette bouteille à encre.

Ce n'est pas un général qui commande l'expédition ; il n'y a pas de général au Tonkin. M. Ferry a oublié qu'il faut un général à la tête d'une armée. Mais passons.

Ce n'est pas un colonel qui a commandé jusqu'ici, ce n'est pas un commandant, ce n'est pas un capitaine, ni un lieutenant... ni un caporal, c'est... un médecin.

Mais passons encore. Il peut se faire que dans ces pays brûlants un médecin ne manque pas d'utilité.

Ce n'est pas quelques centaines d'hommes qu'il faudra pour la conquête du Tonkin ; mais bien des milliers et des milliers.

Ce n'est pas quelques centaines de mille francs qui pourront suffire à équiper, envoyer et entretenir là une armée entière, mais bien des millions et des millions.

Ce n'est pas au Tonkin seul que nous faisons la guerre, mais bien à l'Annam et à la Chine.

Ce n'est pas à une Chine sans armes, sans soldats, sans chefs que nous avons affaire, mais à une Chine qui possède une armée en fort bon état et fort bien commandée.

Mensonges ! mensonges ! Tout a été mensonges dans cette expédition. Et tous ces mensonges n'ont servi qu'à couvrir des maladroises.

Une répression prompt et énergique des troubles était possible dès le principe, on ne l'a pas faite.

Un traité fort avantageux, sans dépenses, sans guerre, nous était offert au commencement, on l'a rejeté comme indigne de la France.

Un moyen nous restait, après toutes les sottises de sauver encore la situation : il suffisait d'envoyer en bloc une petite armée expéditionnaire bien montée et suffisamment nombreuse.

On ne l'a pas fait !

Mais pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? C'est la question qui se pose et qui demande une réponse claire et satisfaisante, car enfin, ce n'est pas d'un intérêt minime qu'il s'agit ici.

Pourquoi n'a-t-on pas envoyé tout à coup, immédiatement, un corps de troupes suffisant pour faire un coup de main ?

Les vaisseaux n'étaient-ils pas prêts à faire les transports ? Mais on prétend (les journaux officiels) que notre marine est sur un excellent pied. Bon pour les monarchies d'avoir une marine arriérée.

Est-ce la difficulté qu'il y a à organiser un corps de troupe quelconque qui a été la cause du retard ? Mais alors que serait-ce donc si du soir au lendemain nous devions mettre en ligne toute notre armée !

Est-ce la préoccupation des affaires intérieures qui a empêché de penser au Tonkin immédiatement ? Mais ce n'est pas une excuse. D'ailleurs j'ai toujours cru que des ministres républicains, par cela seul qu'ils sont républicains, ont une intelligence assez vaste pour tout embrasser à la fois. Enfin si les affaires de l'intérieur vont en dépit du sens commun, m'est avis que nous n'en sommes pas la cause et que c'est bien à nos respectables ministres que nous le devons. Une faute ne peut pas servir d'excuse à une autre faute.

Alors serait-ce donc l'inexpérience ? L'inexpérience ! Mais comment donc des ministres formés de longue date comme des Tirard ou des consorts pourraient-ils manquer d'expérience. D'ailleurs, cette fameuse expédition de Tunisie n'est pas si cachée dans la nuit des temps qu'on ne puisse se souvenir un peu de toutes les sottises qu'on y a faites. Il suffisait d'y envoyer sur le champ quelques troupes résolues et acclimatées, et tout était dit. Même situation au Tonkin.

Serait-ce donc alors la crainte de montrer au peuple tout ce qu'on envoyait de ses enfants là-bas ? Qui sait ? Peut-être est-ce là l'énergique raison de tous les retards éprouvés jusqu'à ce jour ; la raison de la mort de nos soldats les plus dévoués ; la raison de la mort du brave et à jamais regrettable commandant Rivière ; la raison de tous les malheurs arrivés et de tous ceux que nous réserve un avenir impénétrable !

Car je ne parle pas ici de nos pertes d'argent, l'argent n'est rien, c'est le sang français inutilement répandu qui est beaucoup.

et c'est de ce sang généreux qu'est responsable un ministre qui court à l'aventure et agit sans connaissance de cause ! AUGUSTIN RÉMY.

Prions pour les Morts

Tout passe ! le vent souffle et la feuille frissonne
Chantant l'hymne de deuil à mon cœur oppressé.
Tout passe ! adieu l'été, voici le pâle automne
Tout passe ! hélas ! pour moi tout est déjà passé !

Passé mon gai bonheur et ma parure blanche
Passé printemps fleuri ! pourquoi sitôt finir ?
Passé myrte fleuri dont la tige se penche
Passé ; toi que j'aimais et que j'ai vu mourir !

Ah ! pourtant en mon cœur il est une espérance
Qui ne passera pas, un rameau toujours vert !
Mon soutien dans l'exil, ma paix dans la souffrance
L'Oasis du repos, en ce triste désert !

Vous, disciples fervents de la libre-pensée
Vous qui ne croyez pas, pourquoi souffrir encor ;
Lorsque d'un revolver la détente pressée
Vous ferait retourner au néant de vos morts !!

Pour nous heureux croyants ! il est encore des charmes
A pleurer ici-bas, car en levant les yeux
Nous voyons à travers le rideau de nos larmes
Le bonheur immortel qui nous attend au ciel.

Sous nos pas attristés, pauvre feuille d'automne ;
Si tu meurs quand le vent vient annoncer l'hiver ;
Ah ! nous savons aussi que le printemps redonne
A l'arbre dépouillé son beau feuillage vert !

Oh ! venez donc à nous sublimes espérances
Au-dessus des tombeaux, montrez-nous le ciel bleu !
Et vous que nous pleurons, consolez nos souffrances
Dites-nous au revoir, bientôt, auprès de Dieu.

Et nous, fervents chrétiens, chers enfants de l'Eglise
A nos morts bien aimés un souvenir pieux ;
Ce leur plus doux espoir, par nous se réalise,
Que leur nous est donné pour leur ouvrir les cieux.

Laissons sur leurs tombeaux les fleurs de cette terre
Surtout n'oublions pas, qu'au sein du paradis
Le Seigneur cueille aussi les fleurs de la prière
Pour couronner bientôt les fronts de nos amis.

HENRIETTE LARGE.

Musée Commercial

J'ai lu l'autre jour que M. Ferry voulait instituer un musée commercial. Je serais désireux de pouvoir féliciter M. le Ministre de cette grande idée qui sera plus profitable à notre commerce que l'article 7, je ne le puis cependant, M. Ferry a le mérite de la copie et non celui de l'invention. Espérons qu'il sera bon copiste.

Un musée a été institué à Bruxelles pour faciliter le développement du commerce belge. Je l'ai vu, il y a quelques jours. Les négociants y trouvent des échantillons de tous les produits que l'on peut acheter ou vendre sur tous les marchés du monde. Le prix des produits, le mode d'emballage, l'importance de la production et de la consommation, la nomenclature des principales maisons d'importation ou d'exportation et toutes les indications qui peuvent être utiles pour l'étude d'une affaire sont consignés dans le catalogue des collections ou peuvent être obtenus au bureau de renseignements.

Le musée commercial comprend :
1° bureau chargé de fournir au public les documents relatifs aux adjudications dans le pays et l'étranger ;

2° un bureau où les intéressés peuvent prendre des informations sur le prix des transports ;

3° une salle de lecture où se trouvent réunis les principaux journaux industriels et commerciaux du monde entier, ainsi que les ouvrages techniques présentant un intérêt immédiat.

Le musée fait imprimer deux journaux.

1° Le *Recueil consulaire* paraît deux fois par mois et contient les rapports commerciaux des agents du service extérieur.

2° Le *Bulletin du musée commercial*, journal hebdomadaire qui contient le catalogue des collections et toutes les actualités qui peuvent intéresser les commerçants.

Tout le monde comprendra l'utilité d'un pareille institution, tous les services que rendront aux intéressés les renseignements quotidiens que l'on peut aller chercher à ce musée. Soyons heureux que le Republicanisme de M. Ferry ne l'empêche pas de copier un gouvernement royaliste ! et surtout espérons que ce projet n'avortera pas comme hélas tant d'autres ! Des projets auprès de M. Ferry on peut dire comme dans l'Ecriture *beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* ! J. DUCHATEL.

Congrès National

DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Rapport des Sociétés entre elles et avec l'Etat.

(Suite et fin)

32° Convient-il que ces Unions ou Syndicats se multiplient, ou leur création, au contraire, doit-elle se restreindre, par exemple, à une Association par département ?

En cette question comme en toutes les autres, c'est le principe de la liberté absolue qui a prévalu. Espérons que les besoins et les intérêts seuls guideront les fondateurs, et que les com-

pétitions et les rivalités se gardant bien de multiplier outre mesure, ces Associations au second degré, ne produiront pas un émiettement des forces de la mutualité, comme on le constate fâcheusement dans les Associations au premier degré.

33° Institution d'un Congrès national des Sociétés de prévoyance mutuelle, se réunissant à une époque périodique, et chaque fois dans une ville différente, désignée par le Congrès lui-même.

En face des résultats obtenus dans ce premier Congrès national des Sociétés de prévoyance mutuelle, en face surtout des résultats beaucoup plus importants que nous n'avons pu qu'entrevoir, la convocation d'un Congrès périodique ne pouvait qu'être votée en principe. Nous nous sommes donc ajournés à trois années, et il a été décidé que les prochaines assises du Congrès national se tiendront à Marseille, en 1886.

Pour qu'une semblable institution donne tous ses fruits, il importe qu'un groupe, qu'une commission reste constituée en permanence, pendant le temps qui s'écoule entre les deux réunions, avec mandat de publier le compte-rendu du dernier Congrès tenu, de recevoir les communications de toutes les Sociétés françaises et de transmettre ce fonds de documents aux organisateurs du futur Congrès.

Vous avez fait au bureau du Comité des présidents lyonnais, l'honneur de lui confier cette mission. Mes collègues, je n'en doute pas, accueilleront avec bonheur, la charge honorable que vous leur offrez, et feront de leur mieux pour s'en acquitter dignement.

34° Statistique du nombre des malades, de la nature et de la durée des maladies suivant les âges et les professions, et du nombre des sexagénaires. Étude des moyens à employer pour centraliser les documents et les propager, soit par des communications à la presse, soit par la création d'un bulletin spécial.

Voilà une motion qui a changé de caractère en route et qui a donné lieu à des résolutions dans un sens tout contraire à celui que visaient les rédacteurs du programme. Le législateur nous promet des tables de maladie et de mortalité dressées spécialement pour nos Sociétés. Or, sachant combien les enquêtes administratives sont, par la nature même de leur caractère officiel, lentes à produire les résultats attendus, on avait pensé que nos Associations devraient, parallèlement à l'administration, dresser une statistique : on verrait laquelle des deux enquêtes arriverait mieux et plus vite.

Le Congrès a sans doute penser les présidents consultés, mettraient peu d'empressement à fournir les renseignements nécessaires, si ces renseignements leur étaient demandés par leurs collègues, et c'est la raison qui l'a engagé à demander que la statistique soit confiée au préfet, pour chaque département.

35° Des subventions de l'Etat, des départements et des communes, considérées en elles-mêmes et dans leurs effets.

36° De la répartition des subventions.

Le Congrès a proclamé l'utilité et la légitimité des subventions tant que nos associations ne seront pas sorties de la période difficile des créations et n'auront pas formé les réserves nécessaires à leur complet fonctionnement.

L'accord qui s'est fait sans difficulté sur le principe a été moins unanime sur la répartition. Toutefois, il demeure acquis que le Congrès ne croit pas que des subventions puissent être accordées aux Sociétés autres que celles approuvées ou qui se conformeront aux prescriptions de la loi présentée. Quant au mode de répartition, il est à désirer qu'une base fixe et certaine soit adoptée, afin que chaque Société reçoive en raison de ses ressources, de ses efforts et de ses charges.

37° De la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse et des autres Caisses d'assurances de l'Etat.

La sixième Commission a demandé que chaque Société, que chaque Syndicat usât de tous les moyens en son pouvoir pour divulguer, propager et recommander l'usage des diverses Caisses d'assurances de l'Etat, et en faciliter l'accès aux membres de la mutualité.

38° De l'ouverture des Caisses de l'Etat aux Sociétés simplement autorisées.

Si intéressantes, si légitimes même que paraissent les instances des Sociétés libres en vue d'être admises à déposer dans les Caisses de l'Etat, le Congrès n'a pas cru devoir appuyer ces réclamations. Le service des fonds qui sont confiés au trésor par la mutualité, étant le plus souvent onéreux pour celui-ci, il a paru conséquent, que les seules Sociétés sur lesquelles l'autorité a un contrôle direct soient appelées à jouir d'un placement de faveur.

SEPTIÈME COMMISSION

Vœux et Communications

Avec la septième Commission, nous arrivons à un ensemble de questions complexes qui toutes confluent à la prévoyance mutuelle, mais qui, par leur importance même et leur diversité, échappent à un résumé. Assurances contre l'incendie, associations mixtes de consommation ou de production et de retraites, création d'asiles de convalescence ou de retraite, placement gratuit des membres, enseignement professionnel, cours d'hygiène, banques populaires, etc., il n'est peut-être pas de question d'économie sociale qui n'ait été abordée dans les vingt articles du programme que s'était tracé la septième Commission. Plusieurs de ces questions seront certainement reprises et étu-

diées avec fruit par le prochain Congrès de Marseille, auquel chacun de nous adresse d'avance tous ses vœux et promet tous ses efforts !

Courrier de Marseille

A l'instar de cet ancien qui, retiré des affaires et de la vie publique, cultivant en son jardin des choux et des salades, M. Thibaudin, en rupture forcée de ministère, cultive la réponse aux adresses que lui ont adressées toute une série de cercles plus ou moins radicaux. On en compte aujourd'hui plusieurs centaines. Nos cercles de Marseille ont reçu chacun leur réponse, et leurs confrères du Var n'ont pas été moins bien partagés sous ce rapport. A dire vrai, ça manque un peu de variété : M. Thibaudin tient à faire savoir qu'il est enfant du peuple, il le répète sur tous les tons. Il faut bien tromper les ennemis d'une villégiature obligatoire qui est arrivée bien à propos pour M. Ferry : voilà que le général Bouet vient de purger dans notre port sa quarantaine. Il arrive à Paris avec une cargaison de révélations inédites sur les tripotages en eau trouble du Tonkin. Y verrons-nous un peu plus clair par la suite ? C'est fort douteux.

Ce que c'est que l'exemple ; l'année s'est ouverte avec des grèves, elle se terminera de même. Nous avons maintenant celle des ouvriers meuniers ; ces messieurs se sont réunis dimanche dernier, ont élaboré en petit comité un tarif qui, bien entendu, n'est rien moins qu'accepté par les patrons. Par suite, vote de la grève à l'unanimité. Ils ont tenu parole, jusqu'ici du moins, et le travail a cessé dans presque toutes les grandes minoteries. Je cherche à qui le tour maintenant, et j'avoue que je ne vois pas trop à qui cela peut venir. Tous les corps d'état y ont passé.

Par contre, les spadassins et les rodeurs de nuit ne font pas grève ; notre ville est un véritable repaire. Il est des quartiers où les habitants n'osent plus mettre le nez dehors ; d'autres plus belliqueux ne sortent qu'armés jusqu'aux dents. Et ils ont, ma foi, bien raison. Il y a bien de la police à Marseille, pas assez peut-être, mais enfin il y en a. Mais elle est faite, paraît-il, pour le théâtre, et c'est merveille de voir chaque soir un déploiement inouï de force armée dans une salle de spectacle, à côté de spectateurs quelque peu turbulents, et est vrai, mais en somme inoffensifs. Et avec cela, quelle police. Une courtoisie que l'on ne trouve heureusement que dans ce milieu. Un de nos confrères a été appréhendé au collet comme un vil malfaiteur pour avoir prié un agent qui le bousculait, de se montrer un peu moins brutal. Et le commissaire central n'a pas caché sa joie de tenir entre ses mains un coquin, un journaliste réactionnaire ! Mal lui en a pris, car tous les membres de la presse, sans distinction d'opinions, ont su remettre à sa place ce fonctionnaire au zèle intempestif.

A l'heure qu'il est, M. Bastide ne doit pas être satisfait de son équipée. Après avoir aidé au crochetage officiel des couvents, et y avoir gagné sa croix de chevalier, il ne lui manquait plus que de s'en prendre à un membre de la presse pour voir s'évanouir le peu de considération qui lui restait. Il est même bruit, dit-on, de sa prochaine retraite, le nouveau préfet devant amener avec lui de Nancy, un commissaire central auquel il tient tout particulièrement. Nous ne regretterons pas M. Bastide, bien que nous ignorions ce que sera son successeur.

Qui expulse sera expulsé ; c'est dans l'ordre. A chacun selon ses œuvres.

A. DE POMÈQUE.

1er Novembre, 1883.

ANCIENNE MAISON

MOUTH

GRANDS MAGASINS

DE

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Nizier, Rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

M^{ME} BALLIN Diplômée de la Faculté de médecine de Paris, ex-interne des hôpitaux, traite la stérilité, les suites de couches, ulcérations et dérangements. Analyses d'urine. Cabinet de 4 heures à 4 heures, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol.

Le Bataillon de la Croix-Rousse

Tel est le titre d'un roman-feuilleton dont les premières pages ont été distribuées, par le *Lyon Républicain*, à titre de réclame, dans les rues de la ville.

« Le Bataillon de la Croix-Rousse, dit la notice qui accompagne ledit extrait, est le récit du célèbre siège de Lyon, dramatisé par une intrigue où se heurtent des passions ardentes, dont le choc fait jaillir des effets puissants et des lueurs étincelantes qui éclairent les ombres couvrant encore ce fait obscurci par les écrivains réactionnaires. »

Après cette phrase, vous éprouverez sans doute, comme moi, le besoin de respirer et de renouer le fil de vos idées. Sans aller plus loin, nous voyons qu'il s'agit, pour le romancier, de refaire l'histoire de Lyon sous la Terreur et de rectifier les assertions de MM. Niepce, Salomon de la Chapelle, le baron Raverat, Albert Metzger et Joseph Vaësen.

Les ouvrages traitant cette période de notre histoire locale ont été nombreux dans ces derniers temps. Ceux que je viens de citer sont uniquement composés de pièces authentiques et irréfutables, et tous ces documents confirment ce fait que le Lyonnais est étroitement attaché à la défense de sa foi religieuse et de ses libertés communales. Dans sa lutte contre les archevêques, c'était ses libertés qu'il défendait; dans sa lutte contre la Convention, c'était ses libertés et sa foi.

M. Louis Noir l'auteur du roman annoncé nous réserve à coup sûr des surprises: son titre seul est déjà une découverte. La Croix-Rousse, en 1793, était un modeste faubourg de deux ou trois mille âmes, bâti sur le territoire de la paroisse de Cuire et habité par des jardiniers. Les anciennes maisons qui se voient encore sur les deux côtés de la grande rue étaient, pour la plupart, des auberges bordant la route de Strasbourg. Il eût été assez difficile d'y recruter un bataillon, et, s'il s'en fût formé un, étant donnés les éléments dont le capitaine eût disposé, c'eût été un bataillon plus royaliste que le roi.

La première scène du roman se passe sur le quai de l'Archevêché: encore une trouvaille, car il y avait alors un modeste quai de la Baie, commençant à l'hôtel du Gouvernement et finissant au Palais de Roanne. Mais ce n'est pas tout. M. Noir couvre le quai « de grands arbres qui bourgeoñaient déjà. » C'est vraiment une belle chose que l'imagination!

Il est aussi question « de casernes, où les roulements sourds des tambours et les notes étouffées de la trompe sonnent l'extinction des feux. » De plus fort en plus fort! On a trouvé bien des choses dans notre vieux Lyon, mais ce

serait rendre un véritable service à nos archéologues que de leur signaler le gisement des anciennes casernes.

Enfin, je lis que cinq ou six gredins, embusqués pour enlever, et au besoin assommer, deux personnages qu'ils attendent au passage, ont « des façons de parler Croix-Rousse. » Après les erreurs historiques, voilà un contre-sens anecdotique. On peut consulter nos archives judiciaires: aussi rarement que possible, les héros de cour d'assises sont originaires de la Croix-Rousse.

Le lecteur voit combien ce début promet. L'auteur, ignorant comme un romancier parisien, ne traitera son sujet ni en archéologue, ni en historien, ni en observateur, mais il mettra des arbres sur les quais, logera vingt mille canuts à la Croix-Rousse et les déguisera en communards parisiens. Telles seront « les lueurs étincelantes qui éclaireront les ombres couvrant ce grand fait obscurci par les écrivains réactionnaires! » Et dire que le *Lyon Républicain* est l'organe du parti qui prétend nous instruire *obligatoirement* et refaire notre éducation!

Je sais qu'il est des gens qui, placés entre le franc vin du vigneron et le vin accommodé du cabaret, vous diront qu'ils préfèrent celui du cabaret. Si c'est dans ce milieu que se recrute le gros de la clientèle du *Lyon Républicain*, ses lecteurs vont être servis à souhait.

JEAN DE LYON.

BULLETIN FINANCIER

Nous prions nos lecteurs de ne pas nous en vouloir si notre Bulletin financier ressemble depuis quelque temps, à s'y méprendre, à un bulletin politique. Ce n'est pas notre faute à nous. La politique a envahi la Bourse et le Palais de Plutus est devenu la succursale du Palais-Bourbon. C'est là qu'on traite aussi et peut-être avec autant de sérieux et de compétence qu'à la Chambre, les questions d'intérêt national et de diplomatie universelle. Bon gré mal gré, il faut bien que nous parlions de ce dont s'occupent les habitués de la Corbeille ou du Parquet. Tous nos confrères, on le sait de reste, sont logés à pareille enseigne.

Nos prévisions sur l'attitude de la Chambre envers le ministère se sont, de tous points, réalisées. Le parti radical qui menaçait de l'écharper à la première occasion, s'est subitement ravisé. Ces frères ennemis, qui se menacent comme des harpies, quand ils sont à des centaines de lieues de distance, se font patte de velours dès qu'ils sont près. Se faire le moindre mal? — Allons donc! Ils ont bien trop bon cœur pour se causer le moindre chagrin! En se voyant, ils se sont subitement rappelés, la fable du chien qui porte au cou le dîner de son maître. Comme cet intelligent quadrupède, ils se sont dits: « Si au lieu de nous

chamailler, nous partageons, ce serait à la fois plus commode et plus avantageux! » Ce raisonnement leur a paru triomphant et ils ont fait la paix. Pour la forme et pour la galerie, ils continueront sans doute à se chicaner un peu, mais le gâteau n'en sera pas moins mangé!

Tablant aussitôt sur cet accord, et croyant que tout allait s'aplanir, quelques enthousiastes se sont mis en campagne et jetés à la hausse, à plein collier. La hausse est venue, mais elle s'est limitée aux rentes. Quant au marché des valeurs de crédit, il est resté mauvais et même si mauvais qu'on se demande toujours si on n'est pas à la veille d'un nouveau krach.

Nous ne le croyons pourtant pas, mais nos députés n'auraient d'autre but que de mener la France à la banqueroute qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. C'est ainsi que la commission du budget voudrait supprimer le chapitre V. Ce chapitre est destiné, comme on sait, à l'amortissement des obligations du Trésor, remboursables par annuités. Elle trouve que c'est un mauvais système de payer ses dettes, et qu'il est bien plus sage d'employer les sommes destinées à cet usage, à équilibrer le budget. Il est vrai que si on ne le faisait pas, on serait obligé de recourir à de nouveaux impôts, chose extrêmement grave pour des députés qui n'ont qu'une chose à cœur, soigner leur popularité en vue des prochaines élections. Nous le reconnaissons volontiers; mais qu'y faire? aux grands maux, les grands remèdes. — La France avant tout. Qui paye ses dettes, s'enrichit, dit le proverbe, mais pour nous, il s'agit d'une question bien autrement importante: C'est d'éviter la banqueroute.

Sur l'espérance que le Sénat va approuver les conventions, les chemins sont fermes, mais les recettes continuent à être mauvaises.

Les Autrichiens et les Lombards ont encore coté des cours inférieurs à ceux de la semaine passée. Ainsi que nous l'avons dit, cette faiblesse vient uniquement des dispositions qui animent le marché de Vienne et de Berlin. Si un revirement se produit sur ces places, ce qui peut-être est assez proche, car la baisse a été exagérée, le Lombard et l'Autrichien seront les premiers à en profiter.

La *Revue économique et financière* annonce que le succès a couronné les efforts du Comité Union et que le résultat, surtout à Paris, a dépassé les prévisions. Nous voulons bien le croire, mais nous n'en serons pleinement convaincus que lorsque nous verrons en chiffres officiels, le nombre des millions apportés, par les actionnaires de l'Union, dont les caisses du Comité.

L. R.

VARIÉTÉS

Ancien couvent du Verbe-Incarné à Lyon

Les religieuses du Verbe-Incarné furent instituées à Roanne en Forez, en 1625, par Jeanne Chezard ou Chizard de Matel, qui transféra en 1627, cet établissement à Lyon, où il fut approuvé par l'archevêque Charles de Miron, sous la règle de saint Augustin; puis confirmé par une bulle du pape Urbain VIII, du 12 juin

1633, et des lettres patentes du roi; cette communauté fut entièrement établie, le 1^{er} novembre 1655, par l'archevêque Camille de Neuville. — Ces religieuses s'établirent à la montée du Gourguillon, dans une maison qui avait appartenu, dans le seizième siècle, au célèbre antiquaire Guillaume Duchoul, bailli des montagnes du Dauphiné et ensuite au Prieur de Saint-Irénée. — La partie élevée de cette maison appelée Beau-Regard, était autrefois la recluserie de la Madeleine, dont il est souvent parlé dans nos fastes¹. Elle devint dans la suite la propriété de Claude Duverdière, seigneur de Vauprivas; elle passa ensuite à la famille Orandini, qui a joué un grand rôle à Lyon, et fut enfin acquise en 1672 par les religieuses du Verbe-Incarné. La chapelle de l'ancienne recluserie de la Madeleine servait d'église à ces religieuses². Elle était sous le vocable du Mystère adorable de l'Incarnation du fils de Dieu dans le sein immaculé de la très sainte Vierge Marie. Le rétable du maître autel, était orné de deux bonnes figures de l'Annonciation, faites par Lamoureux, élève de Coustou, l'ainé. — La fondatrice de cet Institut, Jeanne Chezard de Matel mourut à Paris, le 11 septembre 1670. Son cœur fut déposé entre les mains de l'abbé Colombet, curé de Saint-Etienne-en-Forez, qui l'apporta aux religieuses du Verbe-Incarné de Lyon. Cette pieuse femme avait rédigé, sur les ordres du cardinal de Richelieu, un abrégé de sa vie³. — En 1688, ce monastère était composé de dix religieuses et d'une tourière. Il avait 1,616 livres de revenu et 2,380 livres de dépenses annuelles⁴. Le 13 octobre 1792, on comptait dans ce monastère 31 religieuses, 5 sœurs converses et 3 tourières. — Ce monastère fut supprimé à l'époque de la Révolution, puis vendu, il devint propriété particulière. La partie basse de cette propriété fut ensuite occupée par la Chambre des notaires, et la partie élevée l'était, il y a quelques années, par l'institution de M. Guillard.

E. R.

¹ C'est à peu près vis-à-vis l'emplacement de cette ancienne recluserie qu'un pan de muraille surchargé de curieux s'écroula, le 14 novembre 1305, au moment où le pape Clément V, qui venait de se faire couronner à Saint-Just, descendait à la ville.

² Menestrier, *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, p. 370.

³ Elle naquit à Roanne en Forez, le 6 novembre 1596, de Jean Chezard, seigneur de Matel, près de Roanne. Il était de Florence, et avait été gentilhomme de la chambre d'Henri IV et de Louis XIII. La mère de la jeune enfant appartenait à une riche et honnête famille de Roanne. Voyez la *Vie de la vénérable mère Jeanne Marie Chezard de Matel, fondatrice des religieuses de l'Ordre du Verbe-Incarné*, Lyon, 1692, in-8^o.

⁴ *Nouvelles archives du Rhône*, t. II, p. 14.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERC. N^o 10 ADMINIS. PITRAT AÏNÉ, RUE GENIÈVE, 1.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

GRANDE ACTUALITÉ

M^{GR} LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 4 vol. in-48, de 402 pages, 1 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

PIE IX.

HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE

4 vol. in-12, avec portrait sur acier: 50 c. — Edition populaire: 50 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

LE PROGRAMME ROYAL

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*.

Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion, est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

Chants Royalistes

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du *Recueil de chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 franco, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. franco, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

La Prophétie

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée: *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrou. (Imprimée chez E. Mazureau, 13, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de Bénédictin les Saintes Écritures, et notamment l'*Apocalypse*. C'est un livre, indechiffirable pour le commun des mortels, M. de Montrou le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'*Apocalypse*, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puis tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrou n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

La véritable LIQUEUR BÉNÉDICTINE

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur, étendue d'eau, donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions; de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de *Bénédictine*: cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion, et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés.

En temps d'épidémie cholérique, et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable; nous osons, à différentes reprises, l'occasion d'en apprécier toute la valeur; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un éclatant témoignage.

Dr MALLET.

Spécialité

RÉPARATIONS DE PIANOS
ORGUES ET HARMONIUMS

J. SACHS

S'adresser à la Papeterie

94, Grande-Côte, 94,

LYON

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitraux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

LAINES

A tricoter et au crochet

PÉLERINES ET FICHUS

En mohair, persan, saxe

Rue de la Préfecture, 1

BOIS DE CHAUFFAGE

1^{re} Qualité, à 20 fr. 50 le Stère

SCIÉ ET MIS EN PLACE

S'adresser, comme les années précédentes, à M. P. FINE, mercier, rue Romarin, 23.

3^e ANNÉE — 1884

ALMANACH DU BON ROYALISTE

PAR UN AMI DU PEUPLE

Prix. 0,15 cent.

S'adresser à M. HENRI BRIAND, libraire-éditeur, rue Saint-Laud, 62, à ANGERS (Maine-et-Loire)

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Guerison des dérangements de matrice. Les symptômes de cette maladie sont: gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont guéries par le traitement de M^{me} Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 89.

CHEVAUX

La MAISON NATHAN, 15, avenue de Noailles, Lyon, vient de recevoir un splendide choix de chevaux d'attelage et juments percheronnes.

AVIS

UNE NOUVELLE SALLE D'ARMES

Est ouverte à Lyon, depuis le 1^{er} octobre

Rue Mulet, 8, au 1^{er}

Elle est dirigée par M. YUNG, professeur d'escrime, ex-premier maître au 9^e de ligne.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Rue St-Potin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.